

Compte rendu du Conseil Municipal du 22 mars 2013

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Après quelques observations, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 février 2013 est approuvé à l'unanimité.

Réunions diverses

- ✓ **Périmètre de protection du forage 3** : Suite au recensement et constats des installations chez les particuliers établis par le Cabinet DUPUET-LOIZEAU concernant le périmètre de protection du forage 3, une enquête publique est prévue pour septembre prochain.
- ✓ **Commission d'aménagement foncier** : Les conclusions rendues publiques de cette commission prennent acte du principe d'une réserve foncière au profit de la commune pour la création d'une éventuelle retenue colinaire dans le secteur de la Godinière.
- ✓ **Satèse** : Gérard LEGRAND signale l'édition d'un nouveau règlement d'assainissement non collectif à diffuser aux personnes concernées, notamment pour les nouveaux projets.
- ✓ **Les Petites Canailles** : L'association des Petites Canailles sollicite la commune pour boucler son budget 2013. Une subvention sera versée en fonction du nombre d'enfants de la commune fréquentant ce centre de loisirs.
- ✓ **Chemins de randonnée** : Anita RAVION fait état de l'avancée du projet de chemin de randonnée pédestre sur Villeperdue mis en place par la Communauté de communes et dont la thématique retenue est le château de Boisbonnard.
- ✓ **Syndicat d'Assainissement du Val de l'Indre (SAVI)** : Arlette DUCHÊNE précise que les travaux de fossés demandés pour Villeperdue ne seront réalisés qu'en fonction des crédits budgétaires disponibles.
- ✓ **Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires (SITS)** : Frédéric LUCIER rappelle que le budget du syndicat a été voté avec une participation à charge des communes de 2,50 €/élève.

Affaires scolaires

- ✓ **Rythmes scolaires** : Les élus, au préalable favorables à un démarrage des nouveaux rythmes scolaires dès 2013, décident toutefois de reporter à 2014 ce projet. Cette décision fait suite à l'avis de report du conseil d'école et des parents rencontrés lors de la réunion publique spécifique organisée en février. Dans cette perspective, la commission des affaires scolaires poursuivra sa réflexion en matière d'organisation en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves.
- ✓ **Services périscolaires** : M. le Maire fait part aux élus des faits d'agression verbale subie par un agent communal dans le cadre de ses fonctions. Il précise qu'en cas de récurrence un dépôt de plainte n'est pas exclu.

Budget – Finances

* **Résultats 2012** : Le Conseil Municipal examine les résultats 2012 concernant le budget général établis comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	516219,73	703934,28	187714,55
Investissement	379584,84	491830,57	112245,73
Restes à réaliser en Investissement	152108,00	1907,00	-150201,00

* **Affectation des résultats 2012** : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement de 187 714,55 € à la section d'investissement. Il adopte aussi à l'unanimité, à main levée, le compte administratif et le compte de gestion 2012.

* **Vote des taux des Impôts locaux 2013** : Au vu du produit fiscal attendu, similaire aux années précédentes, les élus, à l'unanimité, décident de ne pas augmenter les taux pour 2013.

* **Subventions communales 2013** : Les élus arrêtent les inscriptions budgétaires afférentes aux subventions attribuées par la commune pour un montant de 10 000 €.

* **Budget général – prévisions 2013** : M. le Maire présente les prévisions budgétaires 2013 et détaille les programmes d'investissement à continuer ou à mettre en œuvre et leur financement. Le budget est arrêté en recettes et en dépenses comme suit :

- section d'exploitation à 658 406,00 €
- section d'investissement à 591 234,13 €

Les dépenses d'investissement 2013 porteront essentiellement sur:

- l'extension et le réaménagement du restaurant scolaire,
- des travaux de voirie et de bâtiments.

Les travaux d'aménagement des locaux techniques et le remplacement du tracteur tondeuse sont reportés à 2014.

Assainissement

✓ **Station** : La signature du marché avec la SAUR est programmée pour le 4 avril ; quelques ajustements à la marge, au niveau de certaines prestations, se sont avérés nécessaires au préalable. L'option stockage des boues en silo a été préférée au traitement des boues avec roseaux permettant une économie de 100 000 € H.T. environ. Le déplacement de la ligne moyenne tension ne sera pas nécessaire.

✓ **Prêt** : Les élus sont informés que la commune a sollicité divers organismes pour l'obtention d'un prêt de 210 000 € sur 25 ans pour financer ces travaux.

Travaux communaux

✓ **Restaurant scolaire** : La demande de permis de construire a été déposée mais le dossier a été rejeté par la commission accessibilité. De ce fait, le projet a été revu avec déplacement du hall d'entrée permettant la mise en place d'une rampe en pente douce avec pallier pour accéder à ce hall.

✓ **Travaux de voirie** : La commission a dressé la liste des travaux à envisager et précise que certains d'entre eux peuvent être réalisés par les services techniques communaux. Ces derniers seront mis en œuvre rapidement ainsi que les travaux de broyage. Pour faire suite à diverses réclamations un minimum de travaux de réfection sera effectué rue du Carroi du Vignau mais la remise en état reste reportée à la fin des travaux liés à la LGV. Les grosses réfections seront confiées à l'entreprise BELLIN dans le cadre du groupement de commande initié par la commune de Sainte Maure de Touraine.

Dates à retenir

- Commission des Impôts
- Commission communication
- 8 mai
- Animations bibliothèque

- Commission affaires scolaires
- Prochains CM

Mercredi 27 mars à 14h00 - Mairie

Jeudi 28 mars à 18h00 - Mairie

Samedi 6 Avril à 10h30 - Ste Maure
(coups de cœur)

et Mercredi 17 avril à 15h00 – Bibliothèque
(lecture-spectacle)

Mardi 14 mai à 18h30 - Mairie

Vendredi 17 mai et 5 juillet à 20h00 - Mairie
(les autres dates étant annulées)

Questions diverses

- **Fête de la musique** : Les bénévoles de la Bibliothèque étudient l'organisation de la fête de la musique (vendredi 21 juin) en partenariat avec l'association « Cœur de village ».
- **Boulangerie** : Le remplacement de la vitrine et de la porte de la boulangerie, pris en charge financièrement par la commune, n'a pu être coordonné avec le changement de la vitrine intervenu courant mars. Cette intervention s'effectuera un mercredi courant avril.
- **Feu d'artifice** : Anita RAVION confirme que la prestation du feu d'artifice du 14 juillet sera fourni par l'entreprise Pyro Concept pour un coût d'environ 2 000 €. Toutefois, ce feu sera étoffé par une partie du feu qui n'a pu être tiré en 2012 à cause des intempéries.
- **Coups de Coeur** : Les élus sont invités à ce prix littéraire associant les bibliothèques et les écoles intercommunales qui se déroulera le 6 avril 2013 à 10h30 à Sainte Maure de Touraine. Un spectacle gratuit sera présenté sur le thème retenu : « l'Afrique ».
- **Animation Bibliothèque** : Les bénévoles de la Bibliothèque organisent une animation lecture-spectacle présentée par le Moulin à Paroles, le 17 avril à 15h00 à la Bibliothèque ; animation financée avec la vente du CD « Villeperdue retrouvé 2 ».
- **Bulletin communal** : Un point est fait sur le bulletin communal qui vient de sortir de l'imprimerie et qui est en cours de distribution. Quelques petites omissions ou mentions erronées sont signalées ainsi que des soucis de rendu d'impression notamment en ce qui concerne certaines publicités.
- **Rampes de pont** : Suite à la remarque d'Olivier MESNARD concernant un souci d'entretien au niveau des rampes de pont, un point sera fait sur place pour y remédier.
- **Cimetière**: A la demande de Anita RAVION le règlement simplifié du cimetière sera affiché à l'entrée de ce dernier.

La secrétaire de séance